

La ministre de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant séjourne à New York. Où elle prend part depuis le 4 et ce jusqu'au 15 mars 2013, à la commémoration de la Journée Internationale de la Femme. Une occasion pour la ministre de défendre auprès de ses sœurs du monde entier, au siège de Nations Unies, la cause de la gent féminine, en mettant en l'avant, les moyens de lutte contre les inégalités basées sur le sexe et de l'amélioration des conditions de la femme.

Du 4 au 15 mars, le siège des Nations Unies-New York sera au centre de toutes les attractions. Les femmes du monde entier y sont pour réfléchir à leur avenir ainsi qu'à leur contribution dans le tissu socio-économique. Le but de cette rencontre est de faire le bilan des évolutions et de prendre des mesures diligentes en vue d'éradiquer le phénomène de "violences envers les femmes et les fillettes". D'où le choix, cette année du thème: «L'élimination et la prévention de toutes les formes de violences envers les femmes et les fillettes», marque bien la volonté des Nations Unies de passer à l'action pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes dans le monde. Le 4 mars, lors de la cérémonie d'ouverture, les participants ont tous reconnu que des évolutions importantes ont été réalisées sur la question, mais que beaucoup reste encore à faire. L'usage des violences sexuelles comme arme de guerre dans les pays en crise, les violences exercées sur les femmes handicapées et bien d'autres types de violences, font encore de nombreuses victimes à travers le monde. Pour toute ces questions, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon a tapé du poing sur la table en ces termes: «Il y a une vérité universelle, applicable à tous les pays, cultures et communautés : la violence à l'égard des femmes n'est jamais acceptable, jamais excusable, jamais tolérable». Aussi la commission s'est-elle prononcée contre les discriminations à l'égard des femmes et s'est engagée, au terme de la session, à prendre des mesures vigoureuses pour l'élimination du fléau. A cette 57ème session de la condition de la femme, la délégation ivoirienne conduite par le ministre de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, Mme Anne Désirée Ouloto, était composée d'importantes personnalités de premier rang, aussi bien politiques que de la société civile. Il s'agit entre autres, de la 1ère vice-présidente de l'Assemblée nationale, Madame Sako Sarah Fadiga, de la conseillère spéciale du Chef de l'État chargée du genre et des Affaires sociales, Madame Jeanne Peuhmond, la Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, Madame Kandia Camarade, la Présidente des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire, Maitre Sombo Kouao Viviane, la Présidente du Réseau pour la paix et la sécurité des femmes de la Cedeao, Madame Salimata Porquet, la Présidente de l'Organisation Nationale pour l'Enfant, la Femme et la Famille, Madame Rachel Gogoua et le Président de la Société de Gynécologie et d'Obstétrique de Côte d'Ivoire, le Pr Anongba Danho Simplicie. Egalement comme membre de la Délégation, le Général Kouamé Akissi, première femme promue au grade de Général en Côte d'Ivoire. En sa qualité de chef de délégation, Anne Désirée Ouloto, profitera des assises de la deuxième journée pour défendre la cause de la famille ivoirienne et présenter la vision du chef de l'Etat. Lui qui œuvre pour l'amélioration de la condition de la femme en Côte d'Ivoire. Le Ministre Ouloto qui porte cette politique, fera le 08 mars une importante déclaration à la tribune de l'Onu pour faire le point de la situation.

**Licence de l'article:** Copyright - **Titulaire de la licence de l'article:** Abidjan